

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL
DE L'UFR SCIENCES SOCIALES ET ADMINISTRATION**
En formation plénière
Séance du 2 mai 2017

Etaient présents :

Marianne COJANNOT-LE BLANC	Directrice
Olivier KYBURZ	Directeur Adjoint
Norbert VILLARD	Responsable Administratif
Mascia REATO	Adjointe au Responsable administratif- Responsable de la scolarité
Céline DEL FRANCO	Secrétaire de direction

MEMBRES ELUS	
Enseignants collège A	Enseignants collège B
Carole BRUGEILLES	Fabrice BONDoux
Philippe JOCKEY	Véronique BOUCHERAT
Olivier RATOUIS	Olivier KYBURZ
Jean Michel SALLMANN	
Personnel BIATSS	Etudiants
Anne Laure CERMAK	Antonin BLANC
Mustapha SOULA	Barthélémy PIRON-PALLISER
	Quentin POIGNONEC
Membres invités	Procurations
Pascale BALLET	Brigitte BOISSAVIT CAMUS à Véronique
Marie Anne GERMAINE	BOUCHERAT
Mathieu LINLAUD	Claire CARRIOU à Olivier RATOUIS
Nicolas PREVOT	Franck COLLARD à Jean Michel SALLMANN
Bénédicte SERRE	Emmanuel DE VIENNE à Olivier KYBURZ
Marie Joséphine WERLINGS	Christel MULLER à Olivier KYBURZ
	Jordan PERICHET à Mustapha SOULA

Marianne COJANNOT-LE BLANC ouvre la séance à 14h05.

I. Approbation du compte rendu du CUFR du 28 mars 2017

Aucune remarque n'est formulée.

Le compte rendu du conseil plénier de l'UFR SSA du 28 mars 2017 est **approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.**

II. Informations BR/EUR/NCU/politique internationale de l'université/ signalétique des bâtiments et communication

a) Budget rectificatif

L'université se trouve dans une situation préoccupante au niveau budgétaire car l'évolution de la masse salariale est inéluctable.

Dans ce contexte, il avait été demandé à l'UFR SSA un effort de 12000 euros lors de l'installation du budget.

La semaine dernière, le vice-président en charge du Conseil d'administration a demandé à l'UFR un effort supplémentaire de 15000 euros. L'UFR dispose donc de 27000 euros de moins pour l'exercice 2017. Marianne COJANNOT précise qu'il est demandé le même type de contribution à toutes les UFR. Norbert VILLARD ajoute que cette somme représente 10% du budget de fonctionnement.

Nous sommes donc sur une réduction relativement importante, d'autant plus que l'UFR a perdu un demi ATER pour l'année 2017-2018.

Marianne COJANNOT rappelle que si un déficit structurel se prolonge sur plus de 2 années de suite, le budget de l'université passera sous contrôle du rectorat.

Même si, pour le moment, les efforts demandés sont financiers et portent sur le budget de fonctionnement, la prochaine campagne emploi sera touchée et va s'avérer serrée avec, selon toute varisemblance, certaines publications de postes différées.

L'exercice 2017 doit être sinon positif, du moins à l'équilibre.

Fabrice BONDUX demande si une réflexion sur l'augmentation de ressources est encouragée, ce que Marianne COJANNOT confirme. Il va falloir faire des efforts pour avoir des ressources propres supplémentaires.

Fabrice BONDUX ajoute que l'on peut se poser la question de la fermeture de certaines formations dans le cadre du prochain LMD si nos ressources propres n'augmentent pas. Marianne COJANNOT confirme cette perspective.

b) PIA3 : EUR et NCU

La présidence a lancé un appel à projets à travers les centres de recherches et les différentes structures.

Quatre projets d'EUR sont portés par Nanterre, les deux premiers étant centrés sur les Labex :

- Patrimoine, mémoire, société autour du labex « les passés dans le présent », porté par Nanterre
- Art, création numérique, projet structuré autour du labex « arts, H2H » et de l'IDEFI Creatic et qui serait plutôt porté par Paris 8.
- Un projet autour de la justice : porté et rédigé par l'UFR DSP qui s'est vu imposer un co-portage avec Paris 8 représenté par le directeur du CRESPA
- Un pôle autour des sciences du comportement qui reprend un des axes d'anthropolis, porté lui par Nanterre

L'UFR SSA est représentée dans les 3 premiers EUR.

A ces derniers, il convient d'ajouter les 2 EUR en réseaux avec une EUR dans le domaine de la démographie avec l'INED Paris I, Bordeaux et Strasbourg et une deuxième UER dans le domaine de l'économie de l'environnement.

Marianne COJANNOT LE BLANC va demander une copie des projets qui ont été déposés à toutes les directions de départements et directions de laboratoire. Cette liste de propositions est demandée lors du dialogue de gestion.

La Présidence va faire appel à un cabinet conseil pour construire le dossier.

Ce sont des appels à projets qui, compte tenu du calendrier, s'appuient sur l'existant.

Les EUR devraient durer 10 ans et commencer à exister à la rentrée 2018.

Pour l'instant, seuls les périmètres des 4 EUR présentées sont décidés. Leur contenu est en cours de discussion.

Les EUR représentent un enjeu énorme. Petit à petit vont se mettre en place des champs de formation sur lesquels seront construits les EUR et le LMD4. La logique des EUR va dans le sens d'une hiérarchie entre les formations.

c) Politique internationale de l'université

Sonia LEHMAN FRISCH est en charge de cette question à la vice-présidence.

Il faut définir une politique internationale de l'université car c'est un élément important de l'évaluation HCERS –ERS. Chaque établissement doit afficher un pilotage clair et une politique européenne et internationale.

Il s'agit de renforcer la dimension internationale de nos formations et de notre recherche, de mener une politique des langues étrangères et de français/langues étrangères.

Les objectifs pour les années à venir sont les suivants :

- Renforcer la dimension internationale de notre recherche en structurant nos partenariats internationaux
- Renforcer l'internationalisation de nos formations en envoyant nos étudiants à l'étranger et en recevant les étudiants étrangers dans le cadre de la mobilité. Pour ce faire, 4 axes stratégiques ont été définis : il va falloir internationaliser nos formations en développant des cursus à mobilité intégrée (c'est à dire un cursus dans lequel le séjour à l'étranger est intégré dans la maquette) ou développer des doubles diplômes. Il faut améliorer la politique des langues étrangères par le biais du CRL, de cours de spécialité dispensés en anglais. Dix nouveaux cours ont été retenus pour la rentrée prochaine. Il faut également développer le nombre de cours en FET (français/langues étrangères) et s'appuyer sur l'offre numérique.
- Favoriser les synergies entre les formations et la recherche à l'international. Les partenariats de recherche sont difficiles à cerner.
- Développer des partenariats avec quelques universités (l'université de Laval est pressentie comme partenaire possible)
- Améliorer la visibilité de l'international

La question de la mobilité va peser dans l'évaluation de nos formations pour le LMD4.

Un poste au Service des Relations Internationales va être créé et consacré aux questions de formation au sein du bureau Europe pour répondre aux appels à projets européens et à la mobilité internationale de crédits.

d) Signalétique des bâtiments et communication de l'université

Le travail sur la signalétique au sein et à l'extérieur de l'université continue.

Un certain nombre de panneaux vont être installés en dehors de l'université, du côté du boulevard de la République, pour que l'accès au campus soit plus lisible. A l'intérieur du campus, de nouvelles signalétiques des bâtiments vont également être mises en place.

Le pôle communication a présenté un projet de nouveaux noms pour les bâtiments qui a suscité des réservces parmi les directions d'UFR lors de leur présentation. Celles-ci souhaitent que les conseils d'UFR fassent remonter des propositions, que les enseignants des bâtiments concernés puissent se prononcer et que la Commission Recherche donne également son avis sur les nouveaux noms proposés.

Nous avons reçu par ailleurs la visite du service Communication à l'UFR dans le cadre de projets de vidéo de présentation des UFR (films de 3 minutes). Dans ce cadre, il sera demandé des témoignages d'étudiants, des photos aux départements permettant de valoriser l'UFR.

III. Services et avenants aux contrats doctoraux

Les départements sont en train d'organiser les services. Les choses sont assez stables par rapport à l'année précédente.

On peut distinguer deux points sensibles :

- L'évolution des avenants : on propose un service à un doctorant dès la première année, le volume horaire peut être modulable jusqu'à hauteur de 64 heures. Ce service doit être proposé dès juin pour que le paiement puisse être mensualisé. On va demander une remontée des services début juin.
- Les fichiers groupes vont être transmis aux directions de département. Chaque année, l'UFR doit rendre des comptes à la vice-présidence pour tous les groupes de TD qui ne respectent pas les normes licence. Or certains départements ne les respectent pas avec des TD parfois à 7,10 étudiants... Les départements doivent donc travailler avec le fichier groupe tel qu'il leur est donné et qui remet à plat pour chaque EC de licence le nombre de TD. En cas de besoin, un groupe de plus pourra être créé à la rentrée si le nombre d'étudiants est plus important que prévu.

IV. Budget 2017 de l'UFR : état de consommation des crédits des différentes lignes de l'UFR

Norbert VILLARD informe que les ressources provenant des conventions d'apprentissage et des crédits de la formation continue sont en augmentation ces deux dernières années.

Avec la mise en place de GBCP, il y a eu un retard de l'ouverture du logiciel qui s'est faite début février au lieu du 10-15 janvier.

Une nouvelle disposition a été prise par la Direction de l'Université concernant les crédits d'équipement : ils ont été gelés au BI à 85 % si ceux-ci ne sont pas couverts par des ressources propres.

Cette disposition a été appliquée au BI de l'UFR SSA par erreur et il n'a été mis à disposition que 15% des crédits d'équipement et les 85% restant seront mis en place en cours d'année. Norbert VILLARD a fait valoir que les crédits d'équipement prévus étaient bien financés par des ressources propres. L'erreur a été reconnue par la DFC (Direction financière et comptable) mais il va falloir attendre la commission budgétaire pour que cela soit rectifié. Nous avons donc 6750 euros de crédits d'équipement au lieu de 45000 euros ; il manque 38250 €.

On constate que la consommation des crédits est très diverse entre les différents départements, les lignes de masters et celles des bibliothèques.

Pour les lignes de l'UFR, les difficultés concernent les paies des personnels administratifs et les heures complémentaires d'enseignement qui sont prélevées avec un très gros retard. Les mois de janvier et de février n'ont pas encore été prélevés à ce jour.

Pour les départements, la consommation du budget était en mai de l'ordre de 48% l'an dernier, et n'est cette année que de 18,6%.

Pour les lignes de masters, elle est en progression : on passe de 11,8 % l'an dernier à 28% cette année. Pour les bibliothèques, cette consommation reste à peu près semblable.

Sur l'ensemble des lignes, on était à 38% des dépenses du budget l'année dernière et cette année à 29,4%.

V. Questions diverses

- Simon SARLIN avait repris la coordination du tutorat et de l'offre transversale de l'UFR. Olivier KYBURZ a appris ce matin qu'il avait donné sa démission de cette fonction. La charge est donc vacante.
- Les livrets pédagogiques seront votés à la CVFU du 26 juin et devront être votés au CUFR avant ce passage à la CFVU. Dans ce cadre il est présenté au CUFR différentes photos pour la page d'accueil des brochures. Une photo est retenue avec une abstention.
- Olivier KYBURZ informe le conseil qu'une réunion de travail avec Stéphane BRETTE, le vice-président du Patrimoine, s'est tenue la semaine dernière sur la réaffectation des locaux. Une tranche des travaux va démarrer pendant l'été.

La séance est levée à 15h45